

Madame Catherine **Necib-Muller**, à Lausanne;

Monsieur Jean **Necib** et sa fille Zoé, à Lausanne;

Madame Fadila **Garcia-Necib** et sa fille Alicia, à Echallens;

Madame Antoinette **Muller**, à Lausanne;

Madame et Monsieur Marinette et Marc **Lamunière-Gonthier**, à Lausanne,
et famille;

Monsieur Jean-François **Gonthier**, à Paudex, et famille;

Monsieur et Madame Jacques **Muller**, à La Sarraz, et famille;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et à l'étranger,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Lucie MULLER-GONTHIER

dite Colette

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, qui a pu rester chez elle jusqu'à son dernier matin et s'est endormie accompagnée des bons soins de l'équipe du 6e étage de la Clinique Bois-Cerf, jusqu'à sa dernière soirée, le 23 octobre 2012, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie d'adieux aura lieu à Lausanne, au Centre funéraire de Montoie, le mardi 30 octobre, chapelle A, à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

L'ensevelissement suivra au cimetière du Bois-de-Vaux dans l'intimité de la famille.

Remerciements à toutes les aides depuis avril 2009 qui, de jour comme de nuit, ont permis à notre maman d'achever sereinement son chemin, au Dr J.-P. Boss pour sa fidélité, à l'équipe du CMS de Cour, ainsi qu'à tous les amis, de près ou de loin, pour leur soutien et leur affection.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Fondation Théodora (des clowns pour nos enfants hospitalisés), à Lonay, CCP 10-61645-5.

Domiciles de la famille: Mme Catherine Necib-Muller, Floréal 4,
1006 **Lausanne**.

Mme Antoinette Muller, av. de Cour 7,
1007 **Lausanne**.

Cet avis tient lieu de faire-part.